

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté n° 16 portant classement au titre des monuments historiques d'un antependium
et de six tableaux, conservés dans l'ancienne cathédrale Saint-Vincent à Chalon-sur-
Saône (Saône-et-Loire)**

La ministre de la Culture,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la Culture ;

Vu le décret n° 2025-1016 du 29 octobre 2025 relatif aux attributions du ministre de la Culture ;

Vu l'arrêté en date du 18 février 2020 portant inscription au titre des monuments historiques d'objets mobiliers conservés à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 14 novembre 2019 ;

Vu l'avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture en date du 16 avril 2026 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) portant adhésion au classement de la commune, propriétaire, en date du 30 juin 2021 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation des objets mobiliers désignés ci-après, témoins de la variété et de la richesse artistique du patrimoine mobilier de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont classés au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- antependium à décor floral semé autour d'un médaillon central rayonnant et renfermant le monogramme IHS au-dessus d'un cœur percé de trois clous ; motifs brodés en fils de laine polychromes sur fond de perles de verre de couleur blanche, disposées en chevrons ; XVII^e siècle ; toile de sergé cellulosique montée sur toile de lin tendue sur un châssis à deux traverses, perles de verre, fil de laine ; haut. : 79 cm ; larg. : 157 cm ;
- tableau, *Présentation de la Vierge au Temple* ; avec son cadre ; huile sur toile ; XVII^e siècle ; dim. avec cadre : haut. : 184 cm, larg. : 237 cm ; prof. : 13,5 cm ; dim. sans cadre : haut. : 154,5 cm, larg. : 207 cm ;
- tableau, *Adoration des bergers*, attribué à Pierre Plassard ; avec son cadre ; huile sur toile ; 1672 ; signé et daté en bas à gauche : « Plassard pin 1672 » ; dim. avec cadre : haut. : 212,5 cm, larg. : 298 cm ; prof. : 10 cm ; dim. sans cadre : haut. : 181 cm, larg. : 266 cm ;
- tableau, *L'Adoration des Mages* ; avec son cadre ; huile sur toile ; XVII^e siècle ; dim. avec cadre : haut. : 182 cm, larg. : 302 cm ; prof. : 14,5 cm ; dim. sans cadre : haut. :

151 cm, larg. : 270,5 cm ;

- tableau, *Présentation au Temple*, par Vincent Plassard, peintre de Chalon-sur-Saône ; avec son cadre ; huile sur toile ; 1652 ; signé (illisible) et daté ; dim. avec cadre : haut. : 212 cm, larg. : 288 cm ; prof. : 9 cm ; dim. sans cadre : haut. : 183 cm, larg. : 254 cm ;
- tableau, *Dormition de la Vierge* ; avec son cadre ; huile sur toile ; XVII^e siècle ; dim. avec cadre : haut. : 178 cm, larg. : 255 cm ; prof. : 14 cm ; dim. sans cadre : haut. : 147 cm, larg. : 223,5 cm ;
- tableau représentant une abbesse, dite sainte Scholastique, attribué à Nicolas Damancourt, peintre lyonnais ; huile sur toile ; 1729 ; avec son cadre en bois sculpté et doré ; inscription rapportée au revers « Damancour pinxit 1729 » ; dim. avec cadre : haut. : 156 cm, larg. : 121 cm ; prof. : 8,5 cm ; dim. sans cadre : haut. : 130 cm, larg. : 95 cm ;

conservés dans l'ancienne cathédrale Saint-Vincent, place Saint-Vincent à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), et appartenant à la commune de Chalon-sur-Saône, dont le siège est 3 place de l'Hôtel-de-ville, 71100 Chalon-sur-Saône.

Article 2 : Le présent arrêté se substitue, en ce qui concerne les objets mobiliers classés par le présent arrêté, à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 18 février 2020 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

Article 4 : Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mai 2026.

Pour la ministre et par délégation
La sous-directrice des monuments historiques
et des sites patrimoniaux,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Chave'.

Isabelle CHAVE